

LE 6 JUILLET 2016

Postes Canada est prête à se soumettre à l'arbitrage final afin de résoudre l'impasse dans les négociations

À nos précieux clients,

Le mercredi 6 juillet 2016, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, MaryAnn Mihychuk, a demandé à Postes Canada et au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP-Urbain et STTP-FFRS) de se soumettre à l'arbitrage final afin de résoudre l'impasse actuelle dans les négociations. Postes Canada a accepté volontairement de se soumettre à l'arbitrage final, y voyant une occasion pour les deux parties d'en arriver à une résolution acceptable.

La conclusion d'ententes négociées est toujours l'option la plus souhaitable, mais il est devenu clair, après sept mois de négociations, que les parties demeurent très éloignées sur les principaux enjeux à la table de négociation. L'incertitude causée par la longue durée des négociations a une forte incidence négative sur l'entreprise, nos employés et nos clients.

Nous espérons que le STTP envisagera de se soumettre à l'arbitrage final pour mettre fin à l'incertitude. Postes Canada prolonge la période actuelle de préavis de 72 heures jusqu'à 0h01 lundi afin de laisser au Syndicat le temps d'examiner cette option. Une résolution rapide est dans le meilleur intérêt de nos employés, de nos clients et de l'avenir à long terme du système postal.

Nous continuerons de vous tenir informés de nos progrès. Nous apprécions votre clientèle et nous vous remercions de votre patience.

Cordiales salutations,,



Serge Pitre
Vice-président, Ventes
Société canadienne des postes